

MA MAMAN BOIT POUR COMBLER SA SOLITUDE.

Par Profil supprimé Postée le 17/11/2014 18:46

j'aimerais savoir comment je peux forcer ma mère à arrêté de boire, mon père est décédé il y 8 ans des suites d'une longue et douloureuse maladie, ma petite soeur, qui à l'époque avait 16 ans, était atteinte d'un cancer, moi , 17 ans était enceinte... ma maman a du supporté énormément de chose, mais elle a fait une dépression nerveuse il y a maintenant 15 ans environ , et malgré tout nos efforts pour l'aider à arreter de boire et arreter de mélanger les médicaments on a du grandir presque seules...

nous avons plusieurs fois frôlé les placements, grace à notre grand mère. aujourd'hui j'ai 25 ans et tjrs le même problème , sauf que mon père n'est plus la, ma grand mère vieilli, ma petite soeur rechute et je suis également atteinte d'un cancer... autant dire que je sature, mon conjoint et moi avons tenté plusieurs fois de prendre ma maman chez nous et ça s'est tjrs bien passé, jusqu'à ce qu'elle retourne chez elle...

son appartement est dans un piteux état , il y a 3 mois elle a bcp bu , on a du l'emmenner chez ma soeur pour essayer une nouvelle fois de la sevrer un minimum, et ce soir , alors qu'elle n'avait pas remis encore un pied chez elle, elle était déjà saoule, avec mes 3 enfants en charge, puisque je passais un irm, je n'en plus, je n'ai plus de solutions, nous l'avons déjà placé en isolement en hopital psy, dans un service pour alcoolique, cela lui avait donné une leçon, elle a été bien pendant 6 mois, ce que c'était agréable....

aujourd'hui je désespère à l'idée qu'elle retourne labas, mais j'ai l'impression de ne pas avoir le choix... je ne vis que pr les autres, je suis à bout de forces, je voudrais vivre ma vie avant de la perdre... et je voudrais par dessus tt au monde retrouver ma maman... aidez moi svp

Mise en ligne le 18/11/2014

Bonjour,

La situation que vous nous décrivez est pénible à vivre et nous vous comprenons. Elle l'est d'autant plus que votre maladie ne vous permet pas de déployer d'avantage d'énergie pour vous occuper de vous, de votre famille, de votre mère et peut-être, dans une certaine mesure, de votre sœur. Votre mère, bien qu'elle ait des raisons qui nous amènent à penser qu'elle aussi est en souffrance ne peut arrêter ses consommations que quand elle le voudra. Il est très important de privilégier le volontariat sans lequel toute démarche de soin ne peut avoir un résultat durable. Cependant nous comprenons bien que vous êtes dans une situation d'urgence, à la limite de vos possibilités.

Nous osons vous rappeler que ce n'est pas à vous de tout porter et qu'il est peut-être temps que vous vous occupiez un peu plus de vous. Vous le méritez et c'est quand vous irez mieux que vous serez, justement, en mesure d'aider ceux que vous aimez. Vous envisagez, peut-être, de faire retourner votre mère en cure de sevrage et nous comprenons que cet éloignement, qu'elle-même ne semble pas avoir choisi, soit difficile autant pour elle que pour vous. Cependant, nous avons la conviction que cette décision n'est pas prise contre elle mais pour elle, pour l'aider à aller mieux.

Il ne serait peut-être pas inutile d'envisager une post cure pour votre mère pour l'aider à se consolider à sa sortie de cure. Ces post cures se font dans des centres qui accueillent les personnes sevrées afin de les soutenir, de les accompagner dans leur post sevrage dans un climat convivial et occupant. Nous observons qu'elle reste vulnérable quand elle est seule. Cela pourrait l'aider, pour consolider son arrêt, d'opter pour un séjour dans un centre organisant des activités diverses (activités sportives, activités d'expression, élevage, culture, etc.) et/ou dans un environnement qui pourrait la soutenir et la motiver (environnement urbain ou rural, montagne, mer).

Si vous souhaitez avoir des adresses ou être ponctuellement écoutée et soutenue vous pouvez nous contacter par tchat en vous connectant sur notre site ou au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage pour votre mère et cordialement.
